

## **PROCÈS-VERBAL 3 avril 2017**

À une séance ordinaire du Conseil de la municipalité de Notre-Dame-de-la-Paix, tenue le 3 avril 2017 à 20 heures et à laquelle sont présentes mesdames les conseillères Myriam Cabana, Florence Colinet, Joëlle Laframboise, Nicole Mercier-Danis et monsieur le conseiller Jean-Paul Rouleau, formant quorum, sous la présidence de monsieur le maire Daniel Bock;

Chantal Delisle, directrice générale et secrétaire-trésorière, est également présente.

### **Lecture et adoption de l'ordre du jour**

**2017-04#01**

Il est proposé par Myriam Cabana  
Et résolu,

Que l'ordre du jour soit accepté tel que rédigé;

Adoptée à l'unanimité.

### **Adoption du procès-verbal du 6 mars 2017**

**2017-04#02**

Il est proposé par Nicole Mercier-Danis  
Et résolu,

Que le procès-verbal du 6 mars 2017 soit accepté tel que rédigé.

Adoptée à l'unanimité.

### **Adoption des comptes**

**2017-04#03**

Il est proposé par Florence Colinet  
Et résolu,

Que les prélèvements automatiques (18 477,42\$) et les chèques numéros 9221 à 9244 (39 809,49\$) du mois de mars 2017, soient approuvés, certains annulés.

Adoptée à l'unanimité.

### **Certificat de la secrétaire-trésorière et directrice générale**

Je soussignée, Chantal Delisle, secrétaire-trésorière et directrice générale, certifie sous mon serment d'office que nous avons les crédits nécessaires pour les fins auxquelles les dépenses ci-haut ont été autorisées.

(signé) Chantal Delisle

Chantal Delisle, secrétaire-trésorière  
et directrice générale

### **Questions du public**

**MMQ recommandations**  
**2017-04#04**

Le 22 février 2017, Claude Giguère, TPI, conseiller en gestion des risques, sécurité incendie et des lieux de La Mutuelle des municipalités du Québec, est venu faire l'inspection des bâtiments propriété de la municipalité;

Le 13 mars 2017, il est nous a fait parvenir ses recommandations auxquelles un délai de 90 jours est accordé;

Il est proposé par Jean-Paul Rouleau  
Et résolu,

De procéder aux modifications nécessaires dans les meilleurs délais possibles;

Adoptée à l'unanimité.

**Élections municipales**  
**Formation Chantal Delisle**  
**2017-04#05**

ATTENDU que les élections municipales auront lieu le 5 novembre 2017;

ATTENDU qu'une formation est offerte gratuitement aux présidents d'élection qui en sont à leur première expérience, à Montréal, les 10 et 11 mai 2017;

ATTENDU que ce sera la première expérience à ce titre de Chantal Delisle;

Il est proposé par Myriam Cabana  
Et résolu,

Que Chantal Delisle soit autorisée à suivre cette formation et que ses dépenses soient défrayées;

Adoptée à l'unanimité.

**Directeurs locaux et de MRC:**  
**Rôles et collaborations**  
**Formation Chantal Delisle**  
**2017-04#06**

ATTENDU qu'une activité de perfectionnement intitulée « Directeurs locaux et de MRC : Rôles et collaborations » aura lieu à Gatineau le 19 avril 2017 au coût de 304\$ plus taxes;

ATTENDU qu'il y aurait lieu que Chantal Delisle suive cette formation;

ATTENDU qu'une demande de subvention à cet effet a été faite auprès du CLE;

Il est proposé par Joëlle Laframboise  
Et résolu,

Que Chantal Delisle soit autorisée à suivre cette formation et que le coût et ses dépenses soient défrayés;

Adoptée à l'unanimité.

**COMBEC**  
**Formation Véronique Hotte**  
**2017-04#07**

ATTENDU qu'une formation est offerte par la Combec intitulée «Émission des permis, certificats ou attestations : Inventaire des règles à respecter » au coût de 425,00\$ plus taxes;

ATTENDU qu'il y aurait lieu pour Véronique Hotte de suivre cette formation;

ATTENDU qu'une demande de subvention à cet effet a été faite auprès du CLE;

Il est proposé par Florence Colinet  
Et résolu,

Que Véronique Hotte soit autorisée à suivre cette formation et que le coût et ses dépenses soient défrayés;

Adoptée à l'unanimité.

**La Corporation des Transports  
adapté et collectif de Papineau Inc.  
Rapport du président**

Le 21 mars 2017, la président de La Corporation des Transports adapté et collectif de Papineau Inc. a présenté son rapport;

Il est versé au conseil.

**Confirmation de la vitesse Internet  
dans la municipalité  
2017-04#08**

ATTENDU que le gouvernement fédéral s'est engagé à affecter 500 millions de dollars pour financer un nouveau programme, soit «Brancher pour innover», lequel vise à étendre et à améliorer les services à large bande dans les collectivités rurales et éloignées sur une période de cinq (5) ans;

ATTENDU que le gouvernement du Québec s'est engagé à affecter 100 millions de dollars pour financer un nouveau programme, soit «Québec branché», afin de soutenir des projets visant à offrir aux citoyens, aux organismes et aux entreprises situées en milieu rural, un service Internet haute vitesse;

ATTENDU la résolution numéro 2016-10-185, adoptée lors de la séance du Conseil des maires tenue le 19 octobre 2016, autorisant, notamment, la formation d'un Comité des télécommunications;

ATTENDU la résolution 2017-02-24, adoptée lors de la séance du Conseil des maires tenue le 24 février 2017, autorisant la MRC de Papineau à faire une demande d'aide financière dans le cadre du programme fédéral «Brancher pour innover» et du programme provincial «Québec branché» ;

ATTENDU que suite à une enquête de collectivité dans laquelle les résidents et entreprises propriétaires au sein de la zone ciblée confirment l'absence de connectivité Internet à 5/1 Mbps;

ATTENDU les résultats des tests de vitesse Internet effectués par les résidents dans la zone ciblée et réalisés à différents moments de la journée, démontre que la vitesse d'Internet est inférieur au minimum demandé soit 5/1 Mbps;

En conséquence,

Il est proposé par Florence Colinet  
et résolu,

QUE la Municipalité de Notre-Dame-de-la-Paix confirme, avoir une vitesse Internet inférieure de 5/1 Mbps dans notre localité;

QU'une copie de la présente résolution soit acheminée à la MRC de Papineau;

Adoptée à l'unanimité.

**Remplacement au C.C.U.**  
**2017-04#09**

ATTENDU les résolutions 2015-05#11 et 2016-05#14 nommant les membres pour former un nouveau comité consultatif d'urbanisme, à savoir : Véronique Hotte, Jonathan Labelle, Myriam Cabana, Michel Côté et Jonathan Labelle;

ATTENDU la démission de Michel Côté;

ATTENDU que Normand Beaudoin s'est proposé de le remplacer;

Il est proposé par Florence Colinet  
Et résolu,

D'accepter la proposition de Normand Beaudoin pour le remplacer au C.C.U.;

Adoptée à l'unanimité.

**Demande de résidents du rang**  
**Sainte-Madeleine (matricule 2078 91 8465)**  
**pour l'installation de deux panneaux de**  
**signalisation « arrêt autobus »**  
**2017-04#10**

ATTENDU que François Lafontaine et Marina Reichherzer ont fait une demande pour l'installation de deux panneaux « Signal avancé d'arrêt d'autobus scolaire » devant leur résidence située au 1258 du rang Ste-Madeleine;

ATTENDU que cette demande fait suite à la recommandation et aux inquiétudes soulevées par le chauffeur d'autobus scolaire de leur aîné et ce, puisque la résidence est située près d'une courbe, dans un secteur de 70 km/h, où les autos roulent à une bonne vitesse;

Il est proposé par Jean-Paul Rouleau  
Et résolu,

De faire l'acquisition et l'installation de ces panneaux;

Adoptée à l'unanimité.

**Monsieur le maire et la conseillère Florence Colinet se retirent pour la prochaine résolution.**

**Les Fermes Petite-Nation Inc.**  
**Demande d'autorisation à passer deux tuyaux de 8 pouces**  
**dans le fossé municipal du rang Ste-Augustine**  
**2017-04#11**

ATTENDU que la société Les Fermes Petite-Nation inc. désire permettre une meilleure irrigation sur son exploitation agricole;

ATTENDU que pour ce faire, elle devra passer deux tuyaux de 8 pouces dans le fossé municipal depuis le 101, rang Ste-Augustine jusqu'au 66, rang Ste-Augustine, le tout tel qu'indiqué sur le plan fourni;

ATTENDU qu'elle entend utiliser une gaine qui pourrait être installée lors des travaux de réfection et d'asphaltage du rang Ste-Augustine qui auront lieu en juillet 2017;

ATTENDU que la société a fourni une estimation du coût des travaux et que celui-ci est inférieur à 3 000 \$, le tout en conformité avec la Loi sur les ingénieurs;

ATTENDU que la société s'est engagée formellement à remettre le chemin dans le même état qu'il était avant ces travaux;

ATTENDU que l'ensemble des travaux d'installation s'effectuera sous la surveillance de Mario Legault, Directeur des travaux publics, ou de son remplaçant, et que la demanderesse s'engage à l'aviser de la date à laquelle débiteront ces travaux et ce, au moins cinq jours francs du début;

ATTENDU que ces travaux devront être terminés au plus tard le 31 août 2017;

Il est proposé par Nicole Mercier-Danis  
Et résolu,

QUE la société Les Fermes Petite-Nation Inc. est autorisée à passer deux tuyaux de 8 pouces dans le fossé municipal du rang Ste-Augustine;

Adoptée à l'unanimité.

**Monsieur le maire et la conseillère Florence Colinet reprennent leur siège.**

**Corporation des loisirs de Papineau**  
**Renouvellement d'adhésion**  
**2017-04-12**

ATTENDU que notre comité des Loisirs a toujours été membre de la Corporation des loisirs de Papineau;

ATTENDU que cette année, aucune somme ne lui est attribuée de la part de la municipalité;

ATTENDU que le renouvellement de notre adhésion est maintenant dû;

Il est proposé par Myriam Cabana  
Et résolu,

De renouveler notre adhésion auprès de la Corporation des loisirs de Papineau, au coût de 60\$;

Adoptée à l'unanimité.

**Plan de mise en œuvre local (PMOL), année 7/2016**  
**Schéma de couverture de risques incendie**  
**2017-04#13**

Yves Lauzon a complété le plan de mise en œuvre local (PMOL) des services de sécurité incendie de la municipalité adopté dans le cadre du Schéma de couverture de risques incendie de la MRC de Papineau (année 7/2016) pour la période comprise entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2016 et l'a présenté aux membres du conseil.

Il est proposé par Jean-Paul Rouleau  
Et résolu,

D'entériner ledit plan.

Adoptée à l'unanimité.

**Achat d'asphalte Top-Mix Sable LG (vrac)**  
**Rang Ste-Augustine**  
**2017-04#14**

ATTENDU qu'il y aurait lieu de réparer des nids-de-poule dans le Rang Ste-Augustine;

ATTENDU que pour ce faire, il faudrait acheter de l'asphalte Top-Mix Sable LG en vrac de l'entreprise Bauval Tech-Mix;

ATTENDU que pour faire les réparations, une compacteuse sera nécessaire;

Il est proposé par Jean-Paul Rouleau  
Et résolu,

De faire l'acquisition de 10 tonnes d'asphalte Top-Mix Sable LG et de réparer les nids-de-poule et si besoin était, de faire l'acquisition d'une plus grande quantité;

De louer une compacteuse pour effectuer les réparations;

Adoptée à l'unanimité.

**Rapport de la responsable de la  
bibliothèque et du centre communautaire**

**Rapport du maire et  
des conseiller(ères)**

**Divers et correspondance diverse**

- Remerciements de la municipalité de Fassett suite à notre appui (résolution 2017-03#04);
- Demande d'appui financier de la Résidence le Monarque: Non, pas cette année;
- Invitation pour la 1<sup>re</sup> édition du souper champêtre de la Fondation de la réussite éducative au Cœur-des-Vallées: Non, pas pour cette année;
- Demande d'une lettre d'appui de Nathaly Rivard pour son projet d'ouverture d'un studio de tatouage au 253 Notre-Dame.

**Appui du projet de Nathaly Rivard  
Ouverture d'un studio de tatouage  
253, rue Notre-Dame  
2017-04#15**

ATTENDU que Nathaly Rivard a demandé à la municipalité de l'appuyer dans ses démarches auprès de la MRC de Papineau, pour l'ouverture d'un studio de tatouage au 253, rue Notre-Dame;

ATTENDU qu'elle a vérifié auprès de l'inspectrice en bâtiment de la municipalité si le zonage le permettait;

ATTENDU que Véronique Hotte, l'inspectrice, lui a fait part que le zonage le permettait;

Il est proposé par Myriam Cabana  
Et résolu,

De donner l'appui entier de la municipalité au projet de Nathaly Rivard de l'ouverture d'un studio de tatouage au 253, rue Notre-Dame;

De demander à la MRC qu'elle nous avise de son acceptation et advenant son refus, qu'elle nous en fournisse les motifs;

Adoptée à l'unanimité.

**Questions du public**

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE  
2017-04#16**

Il est proposé par Joëlle Laframboise  
Et résolu,

Que la séance soit levée.

Adoptée à l'unanimité.

(signé) Chantal Delisle  
Chantal Delisle, secrétaire-trésorière  
et directrice générale

(signé) Daniel Bock  
Daniel Bock, maire

COPIE CONFORME

(signé) Chantal Delisle  
Chantal Delisle, secrétaire-trésorière  
et directrice générale